

Référentiel de l'enseignement d'histoire-géographie – éducation civique pour les classes de troisièmes à dispositifs particuliers, adapté à la Nouvelle-Calédonie

Paru au Bulletin Officiel de l'Éducation nationale n°13 du 29 mars 2012
(note de service n° 2012-029 du 24-2-2012)

Les élèves des classes dites « à dispositifs particuliers » (dont les classes de troisième prépa-professionnelles) présentent le Diplôme National du Brevet de la série professionnelle

En application à partir de la rentrée de février 2013

Histoire 27 heures

Le monde depuis 1914

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements. Le programme de troisième approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945 dans une dimension mondiale. Dans ce cadre, une approche de l'histoire politique de la France permet d'éclairer la réflexion, conduite en éducation civique, sur les institutions et la citoyenneté républicaines.

À ce stade de la scolarité, et en cohérence avec le travail conduit sur les compétences du socle commun, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain, les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension, et travaillent sur les capacités associées à l'enseignement de l'histoire. Ils ont maintenant une pratique effective de sources historiques variées, qu'ils confrontent de manière régulière, et ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit comme à l'oral. **Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.**

Tout au long du cursus de l'élève, le professeur d'histoire participe à l'enseignement de l'histoire des arts et intègre ses objectifs.

Cet enseignement, qui s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire, croise l'enseignement de l'histoire par les savoirs et savoir-faire qu'il convoque.

Au rythme de sa progression disciplinaire, aux moments de son choix, le professeur aborde avec ses élèves l'étude d'œuvres d'art relevant de différents domaines artistiques. Il ne s'agit pas de faire des cours « d'histoire de l'art » mais d'interroger les œuvres choisies en mobilisant les contenus et capacités de la discipline.

Il s'agit donc pour le professeur d'histoire d'amener l'élève à :

- identifier la nature d'une œuvre ;
- la situer dans le temps ;
- la décrire en utilisant un vocabulaire technique simple ;
- en expliquer le sens.

Par l'approche qu'il propose des œuvres d'art, le professeur d'histoire **contribue à la transmission d'une culture**, tout en faisant acquérir **des repères historiques essentiels** et en participant à **une éducation au patrimoine**.

En classe de troisième, les œuvres étudiées doivent amener les élèves à réfléchir au rapport que les arts entretiennent avec l'histoire contemporaine. Les suggestions faites en regard des thèmes au programme ne sont qu'indicatives.

I - GUERRES MONDIALES ET RÉGIMES TOTALITAIRES : 1914-1945 (horaire conseillé : 12 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE TOTALE : 1914-1918 (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps et dans l'espace le premier conflit mondial ;
- expliquer pourquoi cette guerre est une guerre totale ;
- raconter les conditions de vie des soldats dans les tranchées ;
- définir ce qu'est la violence de masse en s'appuyant sur un exemple ;
- caractériser l'impact de la Première Guerre mondiale sur les sociétés (bilan humain et matériel, deuil collectif, commémorations) et sur l'organisation du monde (SDN, carte de l'Europe en 1919).

On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale.

REPÈRES

La Première Guerre mondiale : 1914-1918 ; Verdun : 1916 ; *envoi de contingents de soldats calédoniens en métropole (les « Niaoulis » et les tirailleurs) : entre 1915 et 1917* ; l'armistice : 11 novembre 1918 ; cartes de l'Europe en 1914 et après les traités de paix.

Histoire des arts

Otto Dix, peintre des horreurs de la guerre ; des photographes et la guerre ; guerre et cinéma ; les écrivains et la guerre ; la statue commémorative, les monuments aux morts, etc.

Thème 2 - LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS LES ANNÉES 1930 (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- situer dans le temps chacun des deux régimes (soviétique, nazi) ;
- caractériser l'idéologie et le projet de société du régime soviétique et du régime nazi ;
- décrire et expliquer les pratiques de ces deux régimes totalitaires (culte du chef, encadrement des sociétés, parti unique, terreur de masse).

Au terme de l'étude de ces deux régimes, on attend que l'élève puisse caractériser un régime totalitaire.

REPÈRES

La Révolution russe : 1917 ; Staline au pouvoir : 1924-1953 ; Hitler au pouvoir : 1933-1945 ; les lois de Nuremberg : 1935.

Histoire des arts

L'architecture, témoin de la grandeur nationale : exposition universelle de 1937 : les pavillons allemand et soviétique ; la sculpture et l'homme nouveau ; l'art au service d'un projet politique : l'art officiel, l'art « dégénéré » ; l'image et la propagande totalitaire : affiches, cinéma, etc.

Thème 3 - LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE D'ANÉANTISSEMENT : 1939-1945 (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- identifier, à l'aide d'une carte et d'une frise chronologique, la dimension planétaire et les temps forts du second conflit mondial ;
- raconter en quoi consistait le débarquement allié du 6 juin 1944 ;
- expliquer pourquoi la Seconde Guerre mondiale est une guerre d'anéantissement (bombardements des villes, déplacements de population, massacres de masse, bombe atomique, recherche scientifique au service de la guerre) ;
- décrire le processus de l'extermination des Juifs et des Tziganes (action des Einsatzgruppen, camps de la mort) ;
- repérer, sur une carte du monde, la situation des Alliés, de l'Allemagne et du Japon à la fin de la Seconde Guerre mondiale

On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale.

On insiste sur la guerre du Pacifique.

REPÈRES

La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945 ; *bataillon du Pacifique à Bir Hakeim : 1942* ; fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945 ; bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945 ; carte de l'Europe en 1939 ; cartes du monde en 1941 et en 1945.

Histoire des arts

L'art, mémoire de la déportation et des camps ; la Seconde Guerre mondiale en chansons ; les artistes face à la guerre, etc.

II - LA VIE POLITIQUE EN FRANCE (horaire conseillé : 7 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - EFFONDREMENT ET REFONDATION RÉPUBLICAINE (1940-1946) (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **présenter** le contexte de l'arrivée au pouvoir de Pétain ;
- **expliquer** les principaux aspects de la politique du régime de Vichy, révélateurs de son idéologie ;
- **raconter** comment le général de Gaulle et les résistants s'opposent à l'occupant et au régime de Vichy ;
- **connaître** le projet politique et social de la Résistance et sa mise en œuvre à la Libération.

On rappelle que le choix entre collaboration et Résistance a touché aussi la Nouvelle-Calédonie.

REPÈRES

Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940 ; **ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre : 19 septembre 1940** ; régime de Vichy : 1940-1944 ; Libération de la France, rétablissement de la République (la IV^{ème}), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945 ; **la Nouvelle-Calédonie devient un T.O.M. : 1946.**

Histoire des arts

L'image et le régime de Vichy : affiches et cinéma ; Vichy et le renouveau du folklore et des musiques populaires et régionales ; la chanson et le culte du Maréchal ; cinéma et représentation de la Résistance, etc...

Thème 2 – LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE (horaire conseillé : 3 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude, conduite en lien étroit avec le thème 2 d'éducation civique, doit permettre à l'élève de :

- **expliquer** le rôle du général de Gaulle dans la vie politique française pendant la période 1958-1969 (institutions, décolonisation, volonté de réaffirmer la puissance française) ;
- **caractériser** quelques réformes sociétales importantes (majorité à 18 ans, légalisation de l'IVG, abolition de la peine de mort, etc.) mises en œuvre par les successeurs du général de Gaulle.

On évoquera l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie dans cette période.

REPÈRES

Charles de Gaulle et la V^{ème} République : 1958-1962 ; les années Mitterrand : 1981-1995 ; **accords de Matignon : 1988** ; les années Chirac : 1995-2007 ; **Accord de Nouméa : 1998.**

Histoire des arts

Les photographies présidentielles, mises en scène de la fonction présidentielle ; la caricature et de Gaulle ; art et dénonciation de la société de consommation, etc...

III - UNE GÉOPOLITIQUE MONDIALE (horaire conseillé : 8 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes dans chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA DÉCOLONISATION (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **expliquer** ce qu'est une colonie ;
- **situer sur une carte** les grands empires coloniaux en 1945 ;
- **situer dans le temps** la principale phase de la décolonisation ;
- **connaître les grandes étapes** de la décolonisation de l'Algérie.

On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.

REPÈRES

Principale phase de la décolonisation : 1947-1962

La guerre d'Algérie : 1954-1962

L'empire français en 1945

Histoire des arts

Chanson et mémoire de la guerre d'Algérie ; la colonisation dénoncée (peintures, caricatures, affiches) : regards de cinéastes sur la guerre d'Algérie, etc.

Thème 2 – DE LA GUERRE FROIDE AU MONDE D’AUJOURD’HUI (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **situer dans le temps** les grandes phases des relations internationales de 1945 à nos jours ;
- **situer sur une carte** les principaux acteurs des relations internationales (grandes puissances, siège de l'Onu) ;
- **expliquer** ce qu'a été la guerre froide à partir de la situation de l'Allemagne ou de Berlin ;
- **savoir pourquoi** on a fondé l'Union européenne et quelles furent les grandes étapes de sa construction.

REPÈRES

Le Mur de Berlin : 1961-1989 ; carte des Blocs au moment de la Guerre froide.

L'Organisation des Nations Unies.

Traité de Rome : 1957 ; traité de Maastricht : 1992 ; l'euro monnaie européenne : 2002 ; carte de l'Union européenne actuelle.

Histoire des arts

La Guerre froide en affiches ; regards de cinéastes sur la Guerre froide, etc.

Lien pour accéder à la note de service n° 2012-029 du 24 février 2012 parue dans le Bulletin Officiel de l'Éducation nationale n° 13 du 29 mars 2012 :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59427

Lien pour accéder aux repères chronologiques et spatiaux :

http://www.ac-noumea.nc/histoire-geo/spip/IMG/pdf/reperes_chronologiques_et_spatiaux.pdf

Les repères chronologiques et spatiaux à connaître pour l'épreuve du DNB série professionnelle sont les mêmes que pour la série collège.

Géographie 27 heures

LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

L'enseignement de la géographie en troisième à dispositifs particuliers vise à permettre aux élèves de connaître le pays dans lequel ils vivent et comprendre le contexte européen et mondial dans lequel il est placé. Le programme est donc consacré à **l'étude de la France et de l'Union européenne**.

Le référentiel propose une entrée par les territoires et leurs habitants. La France est ensuite envisagée comme un espace de production aménagé, ouvert sur l'Europe et le monde. L'Union européenne, l'intégration de la France dans le contexte européen et le rôle mondial de la France sont l'objet de la troisième partie.

Le professeur met en œuvre une démarche par **étude de cas** et initie les élèves à un **raisonnement géographique**. Il utilise, chaque fois que cela est pertinent, **les grilles de lecture du monde** introduites en classes de cinquième et

de quatrième : **développement durable et mondialisation**.

Les études de cas permettent d'identifier les acteurs et leurs stratégies, de décrire les éléments structurant les territoires et d'expliquer les enjeux qui s'y rattachent. Elles sont indissociables d'une mise en perspective à l'échelle nationale ou européenne dont l'objectif est de fixer des repères spatiaux et notionnels. Pour localiser et situer, pour décrire et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication. **L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme**. La réalisation de croquis simples est intégrée aux démarches d'apprentissage.

I - HABITER LA FRANCE (horaire conseillé : 9 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 – LE TERRITOIRE NATIONAL ET SA POPULATION (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **localiser et situer** le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère ;
- **localiser et situer** les principaux éléments du relief, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes ;
- **décrire et expliquer** la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population (à l'échelle nationale) en prenant en compte les flux migratoires internationaux ;
- **compléter un croquis** simple de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques.

On donnera toute sa place à l'étude du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

REPÈRES

Le territoire français (métropole et outre-mer).
La France en Europe et dans le monde.
Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes du territoire métropolitain.
La Nouvelle-Calédonie.
Les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie et leur chef-lieu.

Thème 2 - DE LA VILLE À L'ESPACE RURAL, UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE (horaire conseillé : 5 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **caractériser**, à partir d'une étude de cas, ce qu'est un espace urbain ou un espace rural ;
- **connaître et utiliser** les termes suivants : agglomération, croissance urbaine, péri-urbanisation ;
- **expliquer comment** l'espace rural proche est transformé par le processus d'étalement urbain ;
- **localiser** les dix premières agglomérations sur une carte de France.

REPÈRES

Les dix premières agglomérations françaises.

II - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS (horaire conseillé : 9 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des deux thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **décrire et expliquer** les disparités du territoire métropolitain et ultramarin ;
- **savoir ce qu'est une région** ;
- **décrire et expliquer, à partir d'une étude de cas**, le poids et le rayonnement particuliers de la région Ile-de-France ;
- **compléter un croquis** simple de l'organisation du territoire métropolitain.

REPÈRES

Le relief, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national ; les grandes régions françaises.

Thème 2 - LES ESPACES PRODUCTIFS (horaire conseillé : 5 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **décrire et reconnaître** des paysages agricole, industriel, de services (complexe touristique, zone commerciale, centre d'affaires). **On évoquera ici un exemple d'espace de production pris en Nouvelle-Calédonie (par exemple la filière du nickel).** ;
- **repérer sur une carte** les différents types d'espaces productifs ;
- **expliquer, à partir d'une étude de cas**, les facteurs et les aménagements favorables à l'implantation et au développement d'un espace productif.

REPÈRES

Les grandes régions industrielles, agricoles ou touristiques françaises.

III - LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE (horaire conseillé : 9 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - RÉALITÉS DE LA PUISSANCE DE L'UNION EUROPÉENNE (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **expliquer** ce qu'est l'Union européenne et quels sont les aspects de sa puissance ;
- **identifier** les principaux contrastes économiques et sociaux à l'intérieur de l'Union européenne ;
- **expliquer** l'attractivité de l'Union européenne ;
- **compléter un croquis simple** de l'organisation de l'espace de l'Union européenne.

REPÈRES

Situation de l'Union européenne sur des planisphères thématiques (PIB, IDH, etc.). L'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux.
Localisation des États de l'Union européenne et de leurs capitales
Localisation des villes où siègent les principales institutions de l'Union européenne.

Thème 2 - LA FRANCE INTEGRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE (horaire conseillé : 3 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **citer** quelques aspects de l'intégration de la France dans l'Union européenne (pays fondateur, membre de l'espace Schengen, de la zone Euro, de la Pac, etc.) ;
- **identifier** la connexion du territoire français à l'Union européenne en s'appuyant sur l'exemple d'un réseau de transports.

On n'oubliera pas d'évoquer ici les liens entre l'Union européenne et les territoires ultramarins français comme la Nouvelle-Calédonie.

REPÈRES

Carte de l'Union européenne.
Les principales métropoles françaises et européennes.
Repères étudiés en histoire : Traité de Rome : 1957 ; Traité de Maastricht : 1992 ; l'euro, monnaie européenne : 2002.

Thème 3 - LA FRANCE, UNE INFLUENCE MONDIALE (horaire conseillé : 2 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **localiser** le territoire français ultramarin ;
- On donne toute sa place à la France ultramarine, dont la Nouvelle-Calédonie fait partie, dans ce thème.**
- **décrire et expliquer** quelques aspects de la puissance française ;
- **expliquer ce qu'est la francophonie.**

REPÈRES

Les territoires d'outre-mer.
Les principaux espaces de la francophonie européenne et les territoires ultramarins français comme la Nouvelle-Calédonie.

ÉDUCATION CIVIQUE 21 heures

LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie.

Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen.

La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, tout particulièrement le droit de vote, la manifestation des opinions, le rôle des partis politiques, des syndicats, des associations qui animent la vie démocratique doivent être présentés.

Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clés de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à exercer leur capacité d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et aux débats qui prennent corps dans une société démocratique.

I – LA RÉPUBLIQUE ET LA CITOYENNETÉ (horaire conseillé : 8 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Nouvelle-Calédonie sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

Thème 1 - VALEURS, PRINCIPES ET SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (horaire conseillé : 4 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- reconnaître et citer les principaux symboles de la République;
- On aborde les signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie, prévus dans l'Accord de Nouméa.**
- expliquer ce qu'est la République ;
- connaître les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et les principes de séparation des pouvoirs et de souveraineté nationale ;
- citer en les datant les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Vème République, loi de séparation des Églises et de l'État).

REPÈRES

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789 ;
Constitution de la Vème République ; loi de séparation des Églises et de l'État : 1905.

Thème 2 - NATIONALITÉ, CITOYENNETÉ FRANÇAISE ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE (horaire conseillé : 2 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- connaître les principaux droits politiques d'un citoyen français;
 - citer quelques exemples de droits civils, économiques et sociaux ;
 - expliquer que l'exercice des droits politiques est lié à la nationalité française.
- On présente la citoyenneté calédonienne.**
On rappelle les étapes de l'accession à la citoyenneté française des populations vivant en Nouvelle-Calédonie.

REPÈRES

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789.
Constitution de la Vème République.
Accord de Nouméa du 5 mai 1998.
Loi organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.

Thème 3 – LE DROIT DE VOTE (horaire conseillé : 2 heures)	
<p>CONNAISSANCES ET CAPACITÉS Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir ce qu'est le suffrage universel ; - connaître les principales étapes du droit de vote en France ; - connaître les conditions d'exercice du droit de vote et de l'éligibilité ; - raconter comment se déroule le processus de l'élection dans un bureau de vote ; - connaître quelques enjeux des débats actuels sur le droit de vote. <p><i>On distingue les élections locales, nationales et européennes auxquelles participent les Néo-Calédoniens.</i> <i>On rappelle les spécificités du corps électoral en Nouvelle-Calédonie.</i></p>	<p>REPÈRES</p> <p>Établissement du suffrage universel masculin : 1848 ; droit de vote et d'éligibilité des femmes : 1944.</p>

II - LA VIE DÉMOCRATIQUE SOUS LA V^{ème} RÉPUBLIQUE (horaire conseillé : 11 heures)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes pour chacun des trois thèmes qui suivent, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Nouvelle-Calédonie sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

Thème 1 - La vie politique (horaire conseillé : 5 heures)	
<p>CONNAISSANCES ET CAPACITÉS Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les grands principes selon lesquels fonctionnent les institutions de notre République ; - définir ce qu'est un parti politique et son rôle dans le fonctionnement de la vie politique ; - connaître les différentes formes de participation du citoyen à la vie démocratique. <p><i>On aborde le statut particulier et les institutions de la Nouvelle-Calédonie.</i></p>	<p>REPÈRES</p> <p>La Constitution de la Vème République.</p> <p><i>Accord de Nouméa du 5 mai 1998.</i> <i>Loi organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.</i></p>

Thème 2 – LA VIE SOCIALE (horaire conseillé : 3 heures)	
<p>CONNAISSANCES ET CAPACITÉS Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier, à partir d'exemples, le rôle des syndicats et des organisations patronales ; - savoir qu'il existe une forme de citoyenneté dans le monde du travail (élections professionnelles) ; - expliquer que les associations sont des acteurs de la vie démocratique. 	<p>REPÈRES</p> <p>1884 : loi sur les syndicats. 1901 : loi sur les associations.</p>

Thème 3 – L'OPINION PUBLIQUE ET LES MÉDIA (horaire conseillé : 3 heures)	
<p>CONNAISSANCES ET CAPACITÉS Cette étude doit permettre à l'élève de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir ce qu'est un média ; - identifier, en s'appuyant sur des exemples tirés de l'actualité, le rôle des médias dans le débat démocratique ; - citer quelques enjeux des débats actuels sur le rôle des sondages d'opinion (méthodes de sondage, influence des sondages sur le comportement des citoyens en matière de consommation, de choix électoral, etc.) ; - identifier quelques enjeux des débats actuels sur le rôle d'internet. 	<p>REPÈRES</p> <p>Loi Hadopi : 2009. Réseaux sociaux sur internet.</p>

III - LA DÉFENSE ET L'ACTION INTERNATIONALE DE LA FRANCE (horaire conseillé : 2 heures)

CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Cette étude doit permettre à l'élève de :

- **citer**, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;

- **identifier les risques** auxquels la Défense peut être amenée à faire face ;

On peut s'appuyer sur les missions d'aide et de secours apportées par l'armée aux populations en cas de catastrophe naturelle.

- **savoir** ce qu'est la Journée défense et citoyenneté (JDC) et en comprendre l'importance.

On aborde le Régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie installé à Koumac et à Koné.

REPÈRES

Loi de 1997 instaurant le parcours citoyen.